

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 48 (1951)
Heft: 7

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 9 juillet 1951, à 20 h. 30 précises, au local : Rue de Cornavin 4.

Sujet : « L'abeille est-elle heureuse ? »

Prière de réserver votre dimanche 15 juillet prochain, pour la grande course de la « Genevoise » à Arbois, dans la Bourgogne. Le programme habituel paraîtra prochainement.

Société d'apiculture Ajoie-Clos-du-Doubs

Nous avons le plaisir d'aviser les membres de la société que la sortie en famille décidée à la dernière assemblée générale, aura lieu le dimanche 15 juillet *chez le Baron* (Clos du Doubs). Départ de Porrentruy par le train de 12 h. 39, arrivée à St-Ursanne à 12 h. 57 où un car postal sera à la disposition des membres qui ne voudront pas faire la course à pied (environ 1 heure). Afin de pouvoir réserver les places pour le car postal, nous prions les participants de bien vouloir s'annoncer au président, M. Lucien Goffinet à Buix, jusqu'au 13 juillet. Nous aurons le plaisir d'entendre un orateur apicole de talent, Monsieur Soavi, qui a bien voulu répondre à notre appel ; aussi comptons-nous sur une nombreuse participation.

Le comité.

Société d'apiculture de Lausanne

Dans sa séance du 5 juin, le Comité a pris connaissance du programme de l'assemblée de la Fédération Vaudoise des Sociétés d'apiculture, le 8 juillet. Elle aura lieu dans un des sites les plus pittoresques de notre canton, patrie d'adoption de notre poète national Juste Olivier.

La date choisie a été fixée dans une période très souvent ensoleillée et, peut-être d'ici là, ainsi qu'on l'a vu souvent, malgré un printemps maussade et peu prometteur, les hausses seront-elles abondamment garnies.

La société organisatrice a fait un effort méritoire pour bien recevoir ses hôtes, aussi le Comité engage-t-il vivement les sociétaires de « La Lausanne » à faire un geste de solidarité et à s'inscrire nombreux à l'assemblée de la F.V.A., à Gryon.

Pour ceux qui ne prendraient pas la carte de fête et préféreraient au dîner en commun un pique-nique en famille, ou en compagnie d'amis, l'hôtelier servira dans le très beau jardin de l'hôtel un excellent potage et pain à un prix tout à fait modique.

En même temps qu'ils enverront leur adhésion à M. G. Matthey, à Bex, les participants voudront bien s'inscrire, en vue d'obtenir un billet collectif, auprès de leur président Grandchamp, Fauconnières 5, Lausanne.

Nota. — Il est rappelé aux membres de la section de Lausanne que les demandes de contrôle du miel sont reçues par M. Charles Jaquier, à Bussigny s/Morges.

Le Comité.

Société d'apiculture des Franches-Montagnes

Notre Section a tenu ses assises le 27 mai dernier, à 14 h. 30, sous la présidence de M. Alphonse Froidevaux, au Noirmont.

Une quarantaine de membres ont répondu à la convocation du comité. M. le président adresse une cordiale bienvenue aux participants. Il salue particulièrement la présence de M. Léon Mouche, président d'honneur de la section qui, avec son assiduité et sa fidélité coutumières, ne manque jamais une réunion apicole.

Pour des raisons d'ordre pratique, la séance débute par la présentation d'une ruche gratte-ciel, par son constructeur M. Perruchoud, de Vercorin (Vs) qui a eu l'amabilité de se dérouter jusque chez nous. Son exposé a été suivi avec intérêt par toute l'assistance. M. Robert Joly, des Bois, tentera l'expérience. La méthode paraît excellente, du moins en théorie. Nous en recauserons en 1952, quand le gratte-ciel de notre ami sera en pleine activité.

On passe alors à l'ordre du jour. Rappelons pour mémoire les principales décisions prises.

Notre comité, qui est arrivé au terme de son mandat, est à réélire. M. Alphonse Froidevaux, du Noirmont, est réélu à l'unanimité président de la Section et M. Marius Jobin, de Saignelégier, vice-président.

M. Henri Froidevaux, du Noirmont, secrétaire-caissier, retenu par la maladie, a présenté une démission irrévocable. M. Germain Froidevaux, des Rouges-Terres, le remplacera dans ces fonctions. Que notre ami Henri reçoive ici les remerciements très sincères de toute la section pour son beau dévouement à la cause apicole, lui qui fut un ouvrier de la première heure et, jusqu'à ce jour, le secrétaire fidèle et intègre de la Société. Nous lui adressons nos vœux de prompt rétablissement.

M. Robert Joly est également réélu membre du comité.

En remplacement de M. Louis Girardin, inspecteur cantonal des ruchers, l'assemblée a fait appel à M. Pierre Froidevaux, du Noirmont. Qu'on nous permette d'avancer que ce choix ne pouvait être plus heureux quand on connaît le dévouement et surtout le dynamisme de notre collègue.

Enfin et pour se conformer aux Statuts, voici la composition de la Commission du contrôle du miel : Mlle Marcelle Brandt, MM. Marius Jobin, Louis Girardin et Germain Froidevaux.

Signalons encore que les quelques cas de loque et d'acariose annoncés par l'Inspecteur ont été traités suivant les prescriptions. D'autre part, les fumigations aux vapeurs de soufre effectuées en 1950 dans toutes les colonies du district auront certainement un effet prophylactique bienfaisant sur la santé de nos abeilles.

On entend encore quelques considérations sur le résultat de l'élevage de reines organisé l'année dernière par la section. Puis, après rapport des délégués à la Romande, le Président lève la séance en souhaitant à chacun un heureux retour dans ses foyers.

G. F.

Section de Lucens

Retardée d'une semaine, c'est en ce dimanche 6 mai à 14 h. que se réunit la section de Lucens. Profitant de cette belle journée, une vingtaine d'apiculteurs sont là, dans le vallon du ruisseau de Brenles, autour de 30 ruches de notre ami Charles Mermod, ruches entreposées là, au beau milieu d'un bosquet de troènes, à proximité immédiate du ruisselet. Un nuage de bestioles s'en donnent à cœur joie ; cela se comprend, la table est mise, les deux flancs du val scintillent, partout l'or palpète dans ce frais renouveau. Aussi sommes-nous impatients de prospecter ces ruches si pleines de vie. Toutes ont l'air de colonies prêtes à essaimer : cadres neufs, belles cires, couvains denses et compacts ; rares sont les ruches à remérer ou à rajeunir, et c'est ce que va se hâter de faire le propriétaire

(retardé par le mauvais temps) qui ne peut souffrir de laisser subsister plus de 2 ou 3 ans une reine ou un cadre quelconque. Toujours du jeune, toujours du neuf et du frais ; de larges cellules spacieuses, fréquemment et régulièrement renouvelées assurent ainsi l'avenir du rucher et donnent toute sécurité et toute satisfaction à l'amateur d'un bel essaim si bien encadré.

Des feuilles gaufrées à cire rouge, aux 760 cellules au dm², glissées dans quelques ruches ne présentent aucun allongement, aucune construction en cire jaune. L'abeille étire donc jusqu'à l'extrême limite l'épaisse toile gaufrée. Là se borne donc le travail des cirières. Est-ce un avantage réel ? Du temps gagné au temps de la récolte ? Comment se comporterait une colonie sur cire rouge, au bout de 2 ou 3 ans par exemple ? L'essai serait-il à tenter ? N'est-ce pas une nécessité pour l'abeille de produire elle-même la cire indispensable au rajeunissement de sa demeure ?

Le deuxième rucher nous attend près du moulin. Même exposition, et quel régal que ce tapis merveilleux ! Toutes ces fortes colonies semblent attendre les hausses. Mais de quel venin, et de quel courage il faut être animé pour venir planter une vingtaine de ruches sur des pentes si ardues ! Croirait-on que notre ami Mermod rôde autour des 70 ans ! On ne peut en tous cas lui reprocher de gêner ses collègues apiculteurs. Quel cran il faut avoir, et à quelles multiples transpirées il devra s'attendre au cours de l'année ! Souhaitons que toute ses peines et toute sa bonne volonté soient récompensées, malgré l'inclémence du temps.

Un court arrêt permet à M. L. Bourgeois, président, de remercier bien sincèrement notre aimable et si dévoué membre, pour sa causerie et ses démonstrations complétant ainsi utilement celles de l'automne passé.

Après visite sérieuse d'une quinzaine de colonies prises au hasard sur cinquante, une conclusion s'impose : rajeunissons sans pitié le rucher, guerre aux vieilles cires, aux vieux cadres et aux reines de plus de 2 ou 3 ans.

Une verrée bien méritée nous attend aux Cafés de Brenles. L'air fraîchit, il est trop tard pour visiter le troisième rucher à Sarzens. C'est là que M. Robert Corthésy, de la section de Moudon, nous invite bien gentiment à goûter son fameux elixir en bonbonne. Quel régal ! et combien nous lui en sommes reconnaissants !

Puis c'est la descente sur Lucens et la dislocation inévitable aux 4 points cardinaux.

B.

Au cours de débutants en apiculture

Par un des rares beaux samedis après-midi de ce printemps a commencé, à Bassecourt, le cours pour débutants en apiculture.

Sous l'experte direction de MM. Etique de Courroux et Gassmann de Courrendlin, une trentaine de participants avaient répondu à l'appel de la Société romande d'apiculture, section du Jura-Nord. Ce cours se prolongera tout au cours de l'été en plusieurs séances encore, techniques et pratiques.

Ce fut d'abord à M. Etique, maître d'apiculture à l'Ecole cantonale d'agriculture de Courtemelon de démontrer quelles devraient être les qualités et les aptitudes que doit posséder un jeune apiculteur s'il veut se lancer dans le métier. Il parle des abeilles, de leur travail, de leur habitat, de leur utilité et par des exemples pratiques et concrets il prouve que, pour devenir un bon apiculteur, il faut aimer les abeilles et non seulement en garder par appât du gain. M. Etique reviendra, lors des visites de ruchers, sur les différents points évoqués.

Puis ce fut au tour de M. Gassmann, instituteur à Courrendlin, membre du Comité de la Société romande d'apiculture, de développer le sujet : « Les sociétés d'apiculture et leur utilité ».

Il en explique le but et l'utilité. Il parle des responsabilités qu'encourt un possesseur d'abeilles vis-à-vis de ses voisins, des passants, du bétail, etc. Il cite

quelques exemples typiques qui prouvent vraiment la nécessité d'être membre d'une société d'apiculture et ils invitent les participants au cours à envisager de faire partie d'un de ces groupements.

En résumé belle et bonne après-midi pour tous les participants et encore un grand merci à MM. Etique et Gassmann.

Un participant.

Côte neuchâteloise

Malgré le temps incertain du dimanche 20 mai, une trentaine d'apiculteurs et d'apicultrices ont participé à la réunion organisée par nos amis de Cressier. Ils n'ont certainement pas eu à regretter leur déplacement. M. Grisoni a eu l'amabilité d'inviter dans son auto les personnes ayant quelque peine à monter à son rucher se trouvant sur une colline boisée d'où l'on jouit d'une vue magnifique. Le temps chaud et ensoleillé favorisait la sortie d'essaims, dont l'un avait la malencontreuse idée d'aller se poser au pied d'un noisetier se trouvant au fin bord d'une paroi presque verticale. M. Grisoni possède 70-80 ruches bien peuplées, placées en gradins et à l'ombre de multiples arbres.

Après une brève séance administrative, une partie des membres visitait quelques ruches, tandis que d'autres échangeaient leurs impressions sur le temps, les perspectives de récolte, etc. Entre temps, le propriétaire du rucher préparait une généreuse collation. En sa qualité d'encaveur, il nous offrait de très nombreuses bouteilles de vin dont la réputation est bien établie. Un immense panier d'excellents sandwiches permettait à chacun de se servir largement. A environ 17 heures, le groupe descendait pour visiter un second rucher, celui de MM. Stern frères, situé à l'ouest de Cressier, dans un verger plat. Tout le monde admirait leur fontaine rustique servant en même temps d'abreuvoir aux abeilles. Une fois de plus, le verre d'amitié fut servi, puis les plus pressés partaient pour prendre le train. Une quinzaine d'apiculteurs restaient jusqu'à 19 heures, car notre ami et inspecteur de ruches, M. Werner Stern, tenait à leur offrir un dernier verre à son propre rucher se trouvant à quelque cent mètres de celui de ses frères. Il aurait eu un malin plaisir de nous faire manquer la correspondance. Très volontiers, nous aurions voulu prolonger notre séjour chez nos hôtes de Cressier, mais il était préférable de rentrer, car la visite des caves prévus nous aurait sans doute fait manquer plusieurs trains... Il ne faut pas abuser des bonnes choses !

Nous réitérons nos très sincères remerciements à nos amis de Cressier et à leurs épouses qui ont bien voulu nous faire l'honneur de leur présence. Nous espérons qu'une bonne récolte de miel récompensera leur si charmant accueil.

Pour le comité : *W. Keiser*, secrétaire.

Reines race Golden et croisée, fr. 15.—.

Ruchettes usagées pour fécondation, fr. 5.— ; peuplées, fr. 25.—

Reine de choix

Henri COMTE, éleveur, Tél. 2.28.17, TREYCOVAGNES (Vaud)

NUCLÉI SUR 3-4-5 CADRES D. B.

avec jeune reine 1951 marquée, livrables de suite

Aux établissements RITHNER, Chili-MONTHEY (Vs). - Tél. (025) 4 21 54.